



Communiqué

Baisse des salaires des fonctionnaires La FEETS FO dénonce l'arnaque !!!

Dans le cadre de son opération de communication liée aux retraites et pensions, le gouvernement a « fuité » sur une baisse des traitements des fonctionnaires liée à une supposée hausse de leurs cotisations pour leurs pensions.

La FEETS FO, compétente pour les agents du Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer, rappelle que les prélèvements pour les pensions sur les traitements des fonctionnaires sont fictives. Les fonctionnaires d'Etat n'ont pas de « Caisse de retraites ». Les cotisations à ce titre apparaissant sur les bulletins de salaire sont fictives, elles aussi et ne coïncident avec aucune contrepartie conformément au statut général de la fonction publique. Traitement et pension sont un tout et un élément du budget de l'Etat.

En conséquence, le relèvement des « cotisations » n'est que la traduction d'une baisse des traitements des fonctionnaires aux seules fins de réduire les dépenses publiques. En l'envisageant, M. Fillon rejoint le camp des gouvernements européens (grec, portugais, irlandais.....) qui font supporter la crise à leur fonction publique. A ce titre, la FEETS FO réaffirme qu'il n'y a rien à négocier mais uniquement à combattre pour se réapproprier les milliards versés au capital pour compenser les méfaits de sa propre crise.

De plus, la FEETS FO tient à rappeler la situation salariale des fonctionnaires notamment des employés et des ouvriers qui composent la catégorie C de la Fonction publique. Ils débutent leur carrière avec un traitement en dessous du SMIC et culminent, pour le plus grand nombre, en fin de carrière à 1417€. Les mêmes sont concernés par le montant garanti de pension. A ce titre, les fonctionnaires sont à l'identique de tous les salariés et ne perçoivent pas la juste rétribution de leur travail.

Le débat sur l'équité dans la misère n'est pas de mise. A 50 ans, un fonctionnaire n'a pas de ROLEX et ne peut pas décider de se doubler son traitement!!!

Après ce premier ballon d'essai, la FEETS FO réaffirme que seule la défense du code des pensions civiles par la grève permettra de préserver les droits des fonctionnaires. Elle encourage ses organisations à tout mettre en œuvre pour renforcer la mobilisation et à assurer le succès de la grève et de la manifestation du 15 juin 2010.

Paris, le 7 juin 2010

Contact: Jean Hédou - Secrétaire général Tél.: 01 44 83 86 20